

# POURQUOI DES ENSEIGNANTS DU COLLÈGE PIERRE CURIE EXERCENT-ILS LEUR DROIT DE RETRAIT DEPUIS LE JEUDI 05 NOVEMBRE 2020 ?

## NOS CONSTATS

- Annonces gouvernementales communiquées tardivement le jeudi 29 octobre

→ Une rentrée sous pression pour les élèves, les parents et les équipes pédagogiques

- Un protocole sanitaire insuffisant pour assurer la sécurité des élèves : manque de ressources matérielles et humaines

## NOS ACTIONS

- Réunion le 31/10 avec la direction
- Réunion d'équipe le 1er : demande de banalisation de 2 heures autour de l'hommage national + protocole sanitaire

↪ Réponses positives de la direction :

→ 1h banalisée le lundi de 8h30 à 9h30 = préparation de la matinée

→ 1h banalisée le mardi de 16h à 17h = protocole sanitaire

↪ Le protocole sanitaire actuel ne permet pas de répondre à nos attentes

- **jeudi 5 : droit de retrait exercé par une majorité des personnels de l'établissement**

→ Lettre au recteur

→ Réflexion quant à l'amélioration du protocole sanitaire dans notre établissement

→ Délégation à la DSDEN (direction des services de l'éducation nationale) à Bobigny qui n'a pas été reçue

→ Réunion le soir en présence d'un représentant des parents d'élèves

- **vendredi 6 : reconduction du droit de retrait**

→ Approfondissement du travail autour du protocole sanitaire de l'établissement

→ Travail sur un protocole en cas de reconfinement

## NOS ATTENTES

- Demande d'amélioration du protocole sanitaire

→ **Classes en demi-groupes**

→ Zonage de la cour de récréation par niveau

→ Matérialisation claire du sens de circulation

↪ Décision nationale et non locale à l'échelle de l'établissement

## DANS LES JOURS À VENIR...

- **Attente de la réponse du rectorat**
- **Mouvement de grève nationale le mardi 10/11/2020**